

FEVRIER 2016: 2 FAUCHEURS VOLONTAIRES D'OGM HERAULTAIS CONVOQUES EN GENDARMERIE.



**CONTRAIREMENT À CE QUE L'ON
POURRAIT CROIRE,
LES OGM SONT TOUJOURS LA.**

En effet, la culture du maïs Monsanto810 a été interdite. Mais d'autres plantes génétiquement modifiées, des VRTH (Variétés Rendues Tolérantes aux Herbicides) sont nouvellement cultivées en plein champ. Il s'agit de **tournesols** et de **colzas** modifiés pour être résistants à un herbicide et destinés, entre autres, à la fabrication d'huiles de table.

Ces nouvelles plantes OGM ne sont pas soumises à la législation spécifique relative aux OGM au prétexte que leur méthode de fabrication est différente de celle des premières issues de la transgénèse, c'est-à-dire par introduction dans leur génome d'une portion D'ADN d'une autre espèce. Ces nouvelles plantes OGM, elles, sont obtenues par **mutagenèse**, c'est-à-dire que la modification a été effectuée par irradiation ou à l'aide de produits chimiques extrêmement violents.

En conséquence, leur impact sur l'environnement, cad leur dissémination sur les variétés cultivées non OGM ou sauvages et leur impact sur la santé humaine par l'ingestion des pesticides contenus dans l'huile, **ne sont soumis à aucune évaluation**. Et tout cela sans la moindre information de la population.

Pour alerter et dénoncer cette situation, des faucheurs volontaires, dont **une dizaine héraultais**, ont fauché des parcelles d'essais de colza du **Geves** (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences) dans le Maine et Loire le 5 avril 2015.

Nous tenons à préciser que en **région Languedoc Roussillon** se développe la culture de semences de ces plantes mutées OGM.



Venez nombreux soutenir ces faucheurs volontaires:

**= > à la gendarmerie de Bédarieux, vendredi 19 février, 13h45
=> à la gendarmerie de St-Pons-de-Thomières, jeudi 25 février, 15h45.**

**PAS D'OGM DANS NOS CHAMPS NI DANS NOS ASSIETTES
QUELQUE SOIT LEUR MODE D'OBTENTION**

**Les Faucheurs volontaires d'OGM de l'Hérault
Contact: faucheurs34@no-log.org**

ST PONS, BEDARIEUX: NOUVELLES CONVOCATIONS EN GENDARMERIE DE FAUCHEURS VOLONTAIRES D'OGM 19 et 25 février 2016.



RAPPEL DES FAITS :

Fauchage de parcelles d'essais de Colza au GEVES (La Pouëze - 49)

Pour un moratoire sur la culture et les essais de Colza et Tournesol rendus tolérant à un herbicide.

Angers, le 5 Avril 2015 – Des faucheurs et faucheuses volontaires venu-e-s de toute la France ont procédé au fauchage de parcelles d'essais de colza au GEVES (Groupe d'Étude et de contrôle des Variétés et des Semences) à la Pouëze dans le Maine-et-Loire pour :

- **Dénoncer l'absence de transparence concernant ces cultures ou ces essais de Variétés rendues Tolérantes à un Herbicide (VrTH);**
-
- **Réaffirmer l'obtention nécessaire et urgente d'un moratoire** sur la culture et les essais de toutes les variétés de plantes génétiquement modifiées sans condition de mode d'obtention, pour être rendues tolérant à un herbicide, particulièrement les Colzas et les Tournesols;
-
- **Reconnaître que les variétés obtenues par mutagenèse sont bien des OGM** pour les soumettre aux obligations dévaluation, d'étiquetage et d'information relatives aux organismes génétiquement modifiés.

Les VrTH de Colza et Tournesol – variétés brevetées – sont exclues du champ d'application de la loi sur les OGM en Europe parce qu'elles sont obtenues par la technique de la mutagenèse. Il n'y a donc pas de traçabilité, ni d'étiquetage, ni d'études préalables sur l'environnement ou la santé humaine alors qu'elles se retrouvent dans nos assiettes via – entre autres – les huiles alimentaires. **Aucune évaluation** n'a jamais été produite sur les conséquences de ces procédés de fabrication de variétés mutantes alors qu'il est aujourd'hui reconnu scientifiquement que l'utilisation de la mutagenèse provoque plus d'effets induits non désirés que la transgénèse. De plus, ces plantes mutées artificiellement sont sélectionnées pour tolérer un herbicide, c'est à dire s'en imbiber sans mourir. **Ces pesticides se retrouvent ensuite dans la chaîne alimentaire.**

Le GEVES, installé depuis 2008 à la Pouëze, est chargé de tester et d'inscrire les variétés végétales au catalogue français. En tant que «*simple exécutant*», il teste et inscrit également les plantes génétiquement modifiées proposées par les firmes semencières comme Pioneer, BASF, Monsanto, Syngenta, Limagrain, ... Il constitue ainsi un des maillons de la chaîne du blanchiment et d'acceptabilité des OGM en France. Or les Faucheurs estiment que puisqu'il n'est pas cohérent de cultiver des VrTH, il n'est donc pas cohérent de les tester.

Depuis 2009, le GEVES a été interpellé par la société civile sur le sujet des plantes mutées, sans résultat.

Au niveau national – depuis 2009 également – des actions contre les VrTH sont menées par les faucheuses et les faucheurs volontaires d'OGM : on dénombre ainsi plusieurs fauchages de Tournesol et de Colza, des inspections citoyennes dans les champs ou les coopératives de semences, des rencontres avec les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, des manifestations, un procès, mais aucune avancée concrète. Dans le cadre de la désobéissance civile et non violente, les Faucheurs et Faucheuses Volontaires d'OGM agissent suite à l'échec des discussions avec le GEVES et du refus du gouvernement d'entendre et de tenir compte des oppositions citoyennes légitimes et argumentées.

**PAS D'OGM DANS NOS CHAMPS ET NOS ASSIETTES
QUEL QUE SOIT LEUR MODE D'OBTENTION**

**Les Faucheurs volontaires d'OGM de l'Hérault
Contact: faucheurs34@no-log.org**